

Delavigne, les Soumet, les Guiraut, les de Lamartine, les Casimir Bonjour, etc., sont tous remarquables pour la chasteté de leurs pensées et pour leur noble respect envers les sentiments religieux. Veux-je parler des femmes auteurs? Au lieu des mémoires scandaleux et des lettres impudentes des Lépinois, des Lespinasse et des Tencin, je vois les œuvres chastes et généreuses de M<sup>me</sup> Cottin, de M<sup>me</sup> Dufresnoy, de M<sup>me</sup> Vanhoz, de M<sup>me</sup> Tastu, de M<sup>lle</sup> Gay, de M<sup>me</sup> Montolieu, de M<sup>me</sup> la duchesse de Duras.

Oui, je ne crains pas de le dire, aujourd'hui, chez l'un et l'autre sexe, toute l'élite de la littérature est à la fois morale et religieuse, et c'est dans la fange des médiocrités qu'il faut descendre, pour trouver quelques productions obscures où l'on offense encore, par tradition, la pudeur et la Divinité. J'ose le dire aussi, depuis le grand siècle de Louis XIV, jamais la littérature française n'a mieux suivi les nobles errements de la vraie civilisation, qui chemine entre les bornes des mœurs et sous les auspices du sentiment religieux.

Et voilà la littérature qu'on veut calomnier, qu'on veut représenter comme corruptrice des hommes, comme ardente à semer les germes de l'anarchie, comme digne enfin de recevoir des châtimens infâmes!

Continuez, jeunes contemporains, à respecter, dans vos brillants ouvrages, tout ce qui mérite les égards et la vénération des hommes sages, et

vous élèverez dignement notre époque entre celles que la postérité se plaît à consulter, pour règle de sa raison, à montrer, avec orgueil, comme un monument qui révèle jusqu'où peut atteindre la dignité de l'esprit humain.

Si je considère les mœurs de la société, j'y trouve les mêmes progrès que dans les écrits des prosateurs et des poètes. Depuis les marches du trône jusqu'à l'humble demeure du bourgeois, je reconnais partout les heureux effets d'une grande amélioration. Je chercherais en vain, dans le palais de nos rois, ces viles prostituées, extraites de la populace, pour souiller le sceptre avec plus d'éclat. Malgré de lâches calomnies, les mœurs des dames de la cour sont aujourd'hui plus pures, non-seulement qu'aux époques tristement célèbres des Médicis, du régent et de Louis XV, mais même de Louis XIV et de Louis XVI. Le malheur a retrempe les vertus des familles illustres; la vie domestique a repris du charme pour elles; l'amour conjugal n'est plus un ridicule à leurs yeux; enfin, l'éducation des enfants occupe aujourd'hui les plus grandes dames et les plus grands seigneurs, qui jadis se reposaient d'un tel soin sur des valets et sur des mercenaires.

L'amélioration des mœurs du clergé me paraît plus remarquable encore. La jeune France n'a pas même l'idée de ce qu'étaient ces abbés du monde, efféminés, luxurieux et corrupteurs. Nos jeunes ecclésiastiques, farouches, et pour la plu-



part à formes revêches, compensent du moins cette rude apparence par des mœurs irréprochables. Qu'ils consentent à voir en nous des amis, prêts à les accueillir en frères, dès qu'ils renonceraient au combat contre nos libertés; le rapprochement social qui s'opérera sans effort leur donnera promptement cette aménité, ces formes humaines si précieuses pour des hommes dont l'empire ne saurait s'établir que par la persuasion et durer que par la bienveillance.

En devenant plus pures, nos mœurs sont devenues plus douces. Aujourd'hui nous avons peine à comprendre toutes ces horreurs qu'à commises la populace de l'ancienne génération. Nous frémissions à la vue d'un septembriseur jacobin, comme à la vue d'un chauffeur ou d'un sicaire soi-disant royaliste ou chouan. Depuis dix ans, nous pouvons démontrer avec une évidence mathématique cette amélioration de notre caractère, par la diminution des châtimens mérités.

D'après les comptes du ministère de l'intérieur, la dépense totale des individus enfermés dans les maisons centrales de détention, ou confiés aux prisons départementales, par défaut d'emplacement dans les maisons centrales s'élevait, en 1821, à . . . . . 3,640,000 francs.  
en 1827 à . . . . . 3,450,000.

Ces nombres prouvent que la quantité des délits diminue, alors même que la population s'accroît avec rapidité.

La marine est chargée d'un service douloureux, mais salubre pour la société; c'est la garde des forçats. En 1820, il y en avait 11,000 dans nos bagnes; en 1827, il n'y en a plus que 9,000. Ainsi, tandis que la population s'est accrue de douze cent mille habitants, le nombre des criminels condamnés aux travaux forcés, a diminué d'un cinquième. Voilà l'un des résultats les plus honorables pour l'état actuel de la société; et voilà qui peut répondre victorieusement aux diatribes des écrivains étrangers ou soi-disant nationaux, contre la démoralisation prétendue de la France.

Offrons, pour quatre années différentes, le nombre des condamnations aux peines affectives et infamantes les plus graves, prononcées par les cours d'assises de la France, en 1817, 1818, 1819, 1825, condamnés aux trav. f. 3,329 2,569 2,015, 1,622

Les criminels reconnus par les tribunaux et condamnés aux travaux forcés étaient avec la population totale, en 1817, dans le rapport d'un criminel pour 9,192 habitants; en 1825, dans le rapport d'un criminel pour 19,359 habitants. Donc, dans le court intervalle écoulé depuis 1817 jusqu'à 1825, la proportion des criminels avec la population vertueuse était diminuée de plus de moitié. Ce qui rend le plus remarquable cet heureux résultat, c'est qu'il a lieu malgré les crimes des relaps.

Il faut évaluer à plus de 8,000 le nombre des forçats libérés, de 1817 à 1825, et la plupart sont devenus, de nouveau, malfaiteurs.

Les Anglais condamnés aux peines les plus graves après la peine capitale, sont déportés et conduits à Botany-Bay, d'où bien peu reviennent dans la mère-patrie. La France, au contraire, rend à la société tous les forçats qu'elle libère, et ces misérables, une fois relâchés, commettent la majeure partie des délits qui désolent et déshonorent le pays. Émérites du crime, ils enseignent le vol à la jeunesse ignare, et la conduisent du larcin jusqu'au meurtre. Si nous avions la sagesse d'imiter le gouvernement britannique et d'envoyer sur un territoire isolé tous les malfaiteurs incorrigibles, le nombre des crimes, déjà si fort diminué chez nous, le deviendrait bien davantage. C'est alors que la France, mise en parallèle avec l'Angleterre, montrerait avec éclat sa vraie supériorité morale.

En même temps qu'on a vu diminuer dans nos bagnes le nombre des criminels, on s'est efforcé d'adoucir le sort des prisonniers, afin de ne plus ajouter aux rigueurs de la loi, des rigueurs qu'elle n'a pas ordonnées. Un peuple judicieux inscrivit sur la porte de ses prisons, qui sont la sécurité des citoyens, un seul mot, mais profond : *Libertas*. Il appartenait à l'héritier du trône, à cet ami magnanime de toutes nos libertés, de prendre sous sa présidence, l'association généreuse qui s'est chargée d'accomplir un si grand bienfait public. La mortalité devient déjà sensiblement moins effrayante, dans ces asyles de dou-

leur et de châtement. Le travail et l'instruction, par degrés introduits dans les prisons, y portent le germe des bonnes mœurs.

Une émulation remarquable et la plus touchante harmonie, régissent entre les hommes qui professent des cultes différents, partout où l'autorité bienfaisante a choisi de sages prélats et des pasteurs modérés.

Les Hébreux, naturalisés sur notre territoire par le bienfait de nos lois, ont acquis tous les droits des autres citoyens. L'exercice de ces droits leur donne des vertus; ils se livrent à l'étude; ils remplacent l'usure par l'industrie : les voilà français par le cœur, comme par la naissance.

Le protestantisme, autrefois célèbre pour sa turbulence, est à présent dévoué, soumis, plein de douceur et peut-être trop timoré. Cependant, une teinte plus ou moins forte d'intolérance, chez plusieurs fonctionnaires ambitieux et chez quelques ecclésiastiques séditieux, réveille l'ardeur des dissidents et prévient un rapprochement qui pourrait rendre la France à l'unité du culte chrétien.

Par l'effet d'une émulation croissante, chaque année, les églises, les synagogues et les temples, sont plus assidûment fréquentés. Les donations des fidèles augmentent par degrés rapides, trop rapides, selon moi; le nombre des évêques est tiercé; les écoles ecclésiastiques comptent quarante-deux mille élèves; enfin, le sort des curés

et des vicaires vient d'être amélioré, ce qui rendra plus nombreux les sujets qui se destinent au sacerdoce, et permettra d'exiger d'eux un esprit plus cultivé, et des formes plus humaines.

Voilà quel est l'état physique, intellectuel, moral et religieux de la France. Le bien et le mal luttent encore et lutteront long-temps; mais partout aujourd'hui, dans notre pays, le bien surpasse de beaucoup le mal. Il grandit, il se fortifie avec la génération nouvelle, sous l'égide de nos lois. Donc nos lois ne sont pas contraires à ce bien; elles ne sont pas immorales, impies, athées, puisque sous leurs auspices le peuple entier devient plus moral et plus religieux. Voilà, je dois le dire avec tenacité, voilà le bienfait de nos lois et de nos libertés; de nos lois, qui règlent les rapports de nos actions; de nos libertés, qui font prendre un vigoureux essor à toutes nos facultés, à toutes nos entreprises favorables au progrès de la civilisation.

Au milieu des clameurs insensées que des hommes séditieux font entendre contre un ordre public aussi fécond en admirables résultats, j'avais besoin, je l'avoue, de me rendre compte à moi-même, par une voie de calcul, à l'abri de toute illusion, de la réalité des choses. Je soumetts avec confiance, à mes concitoyens, au gouvernement, à notre monarque bienfaisant, le résultat de mon investigation. Si l'on trouve, en me lisant, que la France nouvelle a plus de titres

qu'on n'avait supposé jusqu'à ce jour, à l'estime, à l'admiration des peuples contemporains et de la postérité, je croirai que j'ai payé ma dette à mon pays, à mon prince, et je serai plein de bonheur.

On aurait tort d'ailleurs de me croire un optimiste qui ne voit autour de lui, que perfections et que merveilles. Au contraire, le travail dont je découvre aujourd'hui le frontispice est consacré surtout à recueillir, à présenter les moyens d'améliorer, dans notre état social, dans notre éducation, nos mœurs, nos connaissances et nos arts, les parties qui me semblent imparfaites encore. Mais les défauts que j'aperçois ne m'aveuglent pas sur les améliorations produites déjà depuis quarante ans. J'ai tâché d'apprécier, de calculer ces améliorations, pour avoir une mesure des perfectionnements réservés à nos efforts, dans les années qui vont suivre.

FIN.

